

MOTION DU LYCEE EIFFEL
CONTRE LA REFORME DES RETRAITES

Nous personnels du lycée Eiffel de Dijon réunis le vendredi 13 janvier en heure syndicale avec nos syndicats SN **FO** LC et SNES-**FSU** exigeons que soit abandonné tout projet visant à repousser l'âge de départ à la retraite ou augmenter la durée de cotisation ou supprimer les régimes spéciaux dont le code des pensions civiles et militaires.

Ce que nous voulons, c'est l'augmentation de nos salaires et non la casse de nos pensions. Augmenter les salaires c'est augmenter les cotisations sociales et donc financer les retraites.

Nous nous félicitons de l'appel unitaire des organisations syndicales pour la grève à compter du 19 janvier.

Nous sommes convaincus que c'est la grève interprofessionnelle, comme en 2019, qui permettra de gagner et préserver notre système de retraite.

Nous y sommes prêts.

Nous serons en grève et en manifestation le 19 janvier et nous nous réunirons en assemblée générale pour discuter de la poursuite de la grève.

Comme les enseignants du Castel hier, nous décidons de faire connaître notre position à nos collègues qui n'étaient pas présents en heure syndicale et nous demandons à nos organisations syndicales de la communiquer aux autres établissements du département, aux syndicats départementaux et nationaux.

Votée à l'unanimité des présents à l'HIS du 13 janvier 2023

19 JANVIER 2023

DÉFENSE DES RETRAITES

MANIF 14H PLACE DE LA LIBÉRATION



Communiqué intersyndical

Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023